

Département de l'Aude	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 18 août 2026</u> Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT. Présents : de VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, DAYER Christine, BONNÉRY Patrick, MESTRE Anne, CROS Francette, BÉRIOUX Ingrid, CLAYRAC Georges, DURAND Aurore, BARLOGIS Estelle, JULIEN Dominique, CARRENO Annie. Absents : aucun. Empêchés : CERDAN David, CASSIGNAC Fabien, VERDALE Olivier. Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CERDAN David à FABRE Éric, VERDALE Olivier à CARRENO Annie. Secrétaire de séance : DURAND Aurore
Arrondissement de Narbonne	
Délibération n° <u>D2026-08-18-41</u>	
Conseillers municipaux en exercice : 15	
Convocation en date du 13 août 2026	

OBJET :	<u>Achat de parcelles à M. Dublanchet</u> Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir en l'état la parcelle A31 d'une superficie d'environ 1a 70ca, propriété de l'indivision DUBLANCHET. Cette parcelle pourra être utile pour la réalisation future de travaux de confortement de terrain du pied de talus du Portanel. Il propose également l'acquisition des parcelles A2502, A2507 et A2509, également propriétés de l'indivision DUBLANCHET. Ces trois parcelles constituent des morceaux de la rue des Cabrits, ouverte à la circulation. L'ensemble sera acheté au prix d'un (1.00) euro, hors frais d'actes. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Ouï</u> l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré <u>Approuve</u> l'acquisition des parcelles A31, A2502, A2507 et A2509 au prix d'un (1.00) euro, hors frais d'actes, à l'indivision DUBLANCHET. <u>Autorise</u> Monsieur le Maire à signer les actes devant notaire ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération. Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---------	--

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Aurore DURAND

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

Envoyé en préfecture le 24/08/2026

Reçu en préfecture le 24/08/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260818-D2026_08_18_41-DE

Aurore Durand

